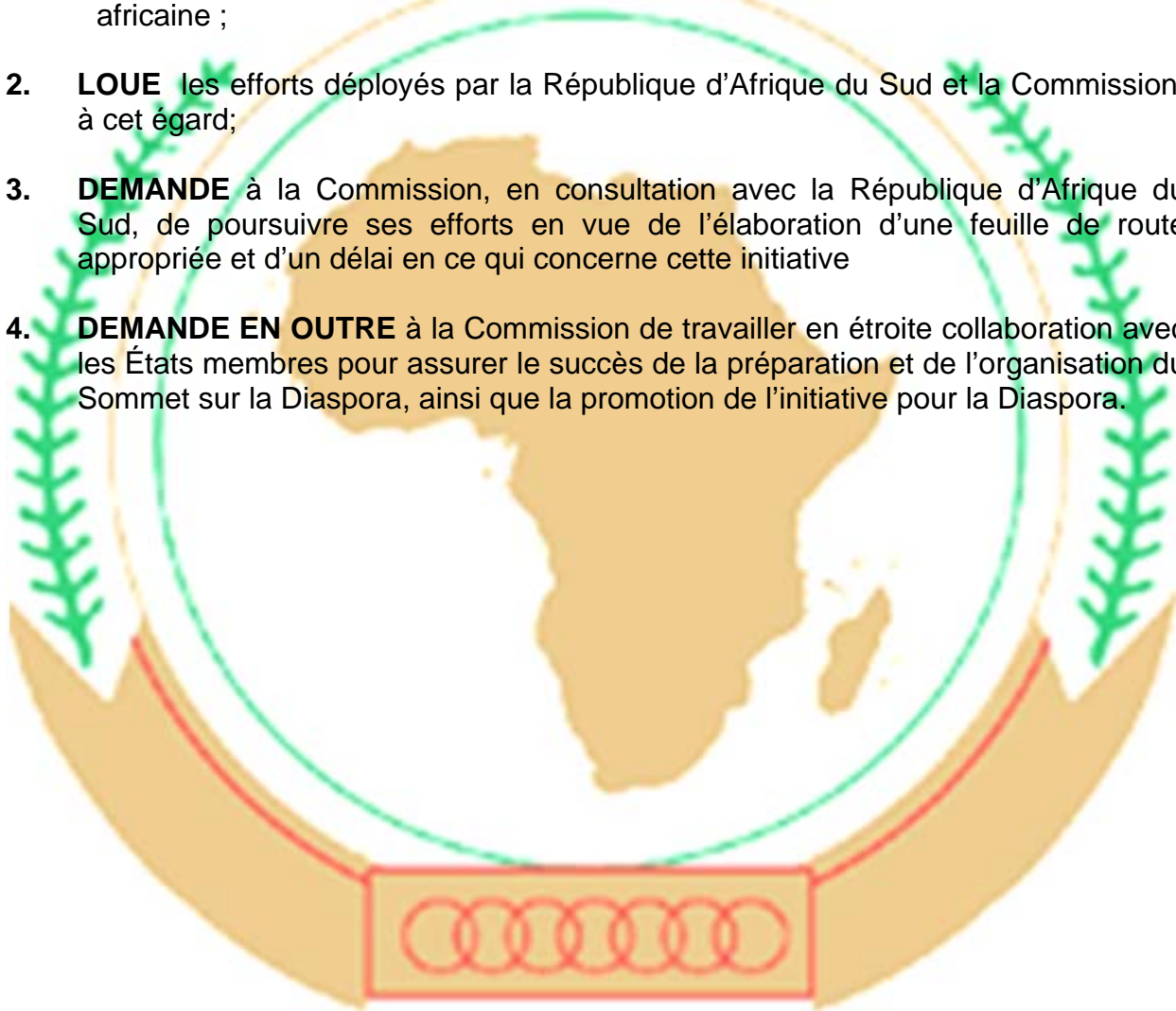


DECISION SUR LE SOMMET SUR LA DIASPORA AFRICAINE ET L'INITIATIVE POUR LA DIASPORA

La Conférence,

1. **PREND NOTE** des informations actualisées fournies par l'Afrique du Sud sur l'état d'avancement des préparatifs en vue d'accueillir le Sommet de la Diaspora africaine ;
2. **LOUE** les efforts déployés par la République d'Afrique du Sud et la Commission à cet égard;
3. **DEMANDE** à la Commission, en consultation avec la République d'Afrique du Sud, de poursuivre ses efforts en vue de l'élaboration d'une feuille de route appropriée et d'un délai en ce qui concerne cette initiative
4. **DEMANDE EN OUTRE** à la Commission de travailler en étroite collaboration avec les États membres pour assurer le succès de la préparation et de l'organisation du Sommet sur la Diaspora, ainsi que la promotion de l'initiative pour la Diaspora.



Adoptée par la quinzième session ordinaire de la Conférence à Kampala (Ouganda), le 27 juillet 2010

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2010

Decision on the African Diaspora Summit and the Diaspora Initiative

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1207>

Downloaded from African Union Common Repository